



Licence professionnelle Gestion touristique territoriale et internationale

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion touristique territoriale et internationale. 2016, Université de Bourgogne. hceres-02039135

HAL Id: hceres-02039135

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039135>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Gestion touristique territoriale internationale

- Université de Bourgogne - UB

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Formations technologiques, ingénierie, management

Établissement déposant : Université de Bourgogne - UB

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Gestion touristique territoriale internationale* (GTTI) ouverte depuis 2009, portée par l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) du Creusot, propose un parcours unique ouvert en formation initiale et alternance.

La formation cherche à répondre aux besoins des entreprises privées et organisations publiques dans une perspective de commercialisation de l'offre touristique.

Les objectifs de la formation sont clairement définis autour de trois axes privilégiés, la production de l'offre touristique et la maîtrise des techniques de marketing, la maîtrise des outils de gestion et l'ouverture internationale. Le contenu de la formation s'adapte à un changement majeur, les effets du numérique sur les métiers visés (responsables d'activités et de structure d'accueil touristique : gérant d'hôtel, responsable de réservation, chef de réception, chef de plateau ou encore responsables de production et de commercialisation des produits touristiques : chargé de développement, animateur de tourisme local, chargé de promotion du tourisme local, attaché commercial, assistant commercial).

Synthèse de l'évaluation

Le pilotage de la formation est assuré par un binôme, responsable pédagogique et directeur des études, qui s'appuie sur une équipe pédagogique. Cette équipe est composée pour un tiers d'enseignants et deux tiers de professionnels, elle se réunit deux fois par an et ne comporte pas de représentant étudiants. De plus, on observe une faible implication des enseignants-chercheurs.

La formation est très attractive, elle recrute chaque année près de 25 étudiants pour 250 candidatures reçues. Le recrutement est diversifié et les effectifs étudiants sont stables.

Par son objet, la formation est largement tournée vers l'international : elle accueille un nombre significatif d'étudiants étrangers (près de 20 %), les étudiants pratiquent obligatoirement deux langues, dont l'anglais, et effectuent (pour ceux inscrits en formation initiale) un stage à l'étranger de 12 semaines en plus du stage en France. En revanche, aucune certification de langue n'est mentionnée dans le dossier, certification qui pourrait être un atout supplémentaire pour l'employabilité des étudiants, même si l'insertion professionnelle semble satisfaisante.

La formation a su développer un vaste réseau de partenaires, tant privés que publics, essentiellement en France, mais aussi à l'étranger. Les partenariats mis en place assurent un vivier pour le recrutement de vacataires professionnels, et sont mobilisables pour la mise en stage, le projet tuteuré, les contrats de professionnalisation. Le réseau tissé entre la formation et les entreprises publiques et privées permet d'appréhender l'évolution des métiers du tourisme et des compétences recherchées, en particulier les changements liés à l'avancée du numérique et le développement du E-tourisme (considéré comme compétence transversale).

Le réseau des anciens étudiants réseau favorise la mise en stage et facilite l'insertion professionnelle. Les échanges s'effectuant via les réseaux sociaux et les enquêtes de suivi.

Le dossier présente les compétences acquises par l'étudiant (Annexe Descriptive au Diplôme - ADD - et la fiche RNCP - répertoire national des certifications professionnelles - sont renseignées) mais il n'est pas fait mention d'outil de suivi des compétences acquises par l'étudiant de type Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC) ou livret de suivi.

Points forts :

- La dimension internationale.
- L'attractivité de la formation.
- L'insertion professionnelle des étudiants.
- Les liens avec les réseaux professionnels privés et publics.

Points faibles :

- L'absence d'une certification de langues.
- Le manque d'enseignants-chercheurs au sein de l'équipe pédagogique.
- L'absence des étudiants dans les instances de concertation, en particulier le Conseil de perfectionnement.

Recommandations :

Pour conforter l'employabilité des étudiants, il serait souhaitable de croiser les enseignements de langues avec la préparation et le passage d'une certification et de développer un outil de valorisation des compétences acquises. Les étudiants devraient être associés davantage dans le fonctionnement et l'évaluation de la formation en particulier au travers du conseil de perfectionnement.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La formation cherche à répondre aux besoins des entreprises privées et organismes publics (production et commercialisation de l'offre touristique). Une place importante est accordée au management, au marketing et à la comptabilité qui correspond bien à la formation de futurs gestionnaires de structure touristique.</p> <p>Autres dimensions prises en compte dans la formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'ouverture internationale (enseignements de deux langues vivantes et enseignement sur l'environnement international). - l'E-tourisme considéré comme une compétence transversale à renforcer.
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La formation a su développer un vaste réseau de partenaires, tant dans le secteur privé que le secteur public, essentiellement en France, mais aussi à l'étranger.</p> <p>Il y a des partenariats avec les milieux professionnels, groupes privés (AFAT voyages, UCPA, Carlson Wagon Lit...) et aussi les institutions publiques (Atout France, EPCC de Bibracte, Muséoparc d'Alésia, Offices de tourisme...).</p> <p>Les partenariats mis en place assurent un vivier pour le recrutement de vacataires, la mise en stage des étudiants, projets tuteurés, contrats de professionnalisation, contrats de recherche.</p> <p>La formation GTTI n'est pas en concurrence avec d'autres LP de l'Université de Bourgogne qui sont plus spécialisées (œnotourisme, loisirs sportifs).</p> <p>Il n'est pas fait mention dans le dossier de l'environnement national.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Le pilotage est assuré par un binôme responsable pédagogique et directeur des études avec en appui une équipe pédagogique.</p> <p>Cette équipe composée de quatre enseignants de l'IUT (un Maître de conférences - MCF, un Professeur agrégé - PRAG, deux Professeurs certifiés - PRCE), 12 professionnels et quatre enseignants autres (pas de représentants étudiants). Elle se réunit deux fois par an.</p>

	<p>Les professionnels représentent les deux tiers de l'équipe pédagogique, ce qui est élevé et soulève la question de la place de l'académique dans cette formation. Le dossier évoque ce point faible : « manque d'enseignants-chercheurs ».</p>
Effectifs et résultats	<p>Les effectifs sont stables, environ 25 étudiants par an pour un nombre important de candidatures : 250.</p> <p>Le recrutement est diversifié, la sélection des candidats est surtout basée sur le projet professionnel, la mobilité et la capacité à s'expatrier plus que sur les résultats.</p> <p>25% de l'effectif est en formation continue (cinq contrats de professionnalisation en 2014-15).</p> <p>Le taux de réussite est bon avec pratiquement 100 % de réussite.</p>

Place de la recherche	<p>Le projet étudiant est mené en lien avec un programme de recherche financé par le conseil régional de Saône et Loire et développé au sein de l'unité mixte de recherche Théoriser et modéliser pour aménager (UMR 6049 THEMA) et l'équipe d'accueil Communications, Médiations, Organisations, Savoirs (EA Cimeos).</p> <p>Dans ce cadre, les étudiants sont associés à un programme de recherche sur les territorialités numériques dans lequel ils réalisent des enquêtes.</p>
Place de la professionnalisation	<p>Les changements que connaissent les métiers du tourisme du fait du développement des technologies numériques sont évoqués par l'équipe pédagogique, le réseau tissé entre la formation et les entreprises publiques et privées permet d'appréhender les évolutions et les besoins de compétences.</p> <p>Projet tuteuré et stage sont bien présents dans la maquette et respectent le référentiel LP.</p> <p>La fiche RNCP jointe au dossier est très explicite sur les métiers et les compétences acquises.</p>
Place des projets et stages	<p>Un stage de 16 à 20 semaines dont 12 à l'étranger pour les inscrits en formation initiale (FI) est prévu (sans précision sur l'articulation éventuelle entre les deux stages). La place du projet tuteuré est significative (130 heures).</p> <p>Les stages sont évalués sur la base d'un rapport et d'une soutenance orale propres à chacun des dispositifs.</p>
Place de l'international	<p>La formation est clairement tournée vers l'international par son objet et affiche des partenariats internationaux formalisés avec le Mexique : MEXPROTEC.</p> <p>Il y a de la mobilité entrante et de la mobilité sortante :</p> <ul style="list-style-type: none"> -mobilité sortante : en plus du stage de un mois en France, un stage de 12 semaines à l'étranger est exigé pour les étudiants inscrits en formation initiale (nécessité pour la formation d'entretenir un réseau d'entreprises d'accueil à l'étranger). -mobilité entrante : la formation accueille chaque année 25 % à 30 % d'étudiants d'origine étrangère (Malgache, Chinois, Marocains, Mexicains, Gabonais, Finlandais). <p>La formation comporte deux langues obligatoires dont une langue imposée, l'anglais (95 heures d'enseignements de langues pour huit crédits). Aucune certification de langue n'est évoquée dans le dossier.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement s'effectue en deux étapes : sur dossier suivi d'un entretien.</p> <p>Pour tenir compte des origines diversifiées des étudiants, les premiers enseignements de langues sont organisés pour une mise à niveau.</p> <p>Aucun dispositif passerelle ou de réorientation n'est évoqué dans le dossier.</p> <p>Chaque étudiant est suivi par un tuteur enseignant qui veille à la réussite de celui-ci.</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les réseaux sociaux sont mobilisés pour partager les informations et assurer les relations avec les anciens étudiants et développer les liens avec les entreprises.</p> <p>L'usage d'outils collaboratifs (google docs) comme support des travaux collectifs entre étudiants est développé.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les étudiants sont principalement évalués en Contrôle Continu.</p> <p>La formation applique les règles de capitalisation et de compensation.</p> <p>Le diplôme est délivré aux étudiants qui ont obtenu au moins 10 de moyenne générale à l'ensemble des UE (y compris l'UE Projet et stages) et au moins 10 de moyenne à l'ensemble Projet tuteuré et stage.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Le suivi est assuré dans le cadre du Contrôle Continu et lors d'ateliers. Hormis le Contrôle continu, il n'existe aucun outil de suivi des compétences acquises. Il n'est pas fait mention de PEC ou de livret de suivi.</p> <p>Les fiches ADD et RNCP sont fournies dans le dossier et sont bien renseignées.</p>
Suivi des diplômés	<p>Les résultats de l'enquête nationale révèlent une bonne employabilité des étudiants, deux tiers des étudiants ayant répondu à l'enquête ont trouvé un emploi, le tiers restant est en poursuite d'études.</p> <p>Un deuxième suivi est effectué en interne via le réseau des anciens diplômés (réseaux sociaux et enquête).</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Le Conseil de perfectionnement (CP) est composé de huit membres : le directeur de l'IUT, le responsable et le directeur des études de la formation, le responsable du service Formation Continue et de professionnels qui n'interviennent pas dans la formation. Les étudiants ne participent pas au comité.</p> <p>Le Conseil se réunit une fois par an.</p> <p>Les étudiants ne sont pas associés au CP mais leur avis est pris en compte via le rapport de stage.</p>

Observations de l'établissement

Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département des formations
20 rue Vivienne
75002 Paris

*Dossier suivi par Aline FULON
Chef du service Réglementation et gestion
de l'offre de formation
mail : aline.fulon@u-bourgogne.fr*

Dijon, le 5 juillet 2016

Objet : Evaluation HCERES

Monsieur le Directeur,

La direction de l'université de Bourgogne tient à remercier le comité d'experts de l'HCERES pour la pertinence des remarques qui figurent dans les rapports de synthèse des formations de Licence, Licence Professionnelle, Master, Grade de Licence et Grade de Master.

Je vous confirme que les équipes pédagogiques ont été destinataires de ces rapports et ont pu, le cas échéant, formuler des observations.

Celles-ci ont été déposées au fur et à mesure de leur réception sur l'application de gestion électronique de documents (GED) de l'HCERES. Dans les autres cas, je vous informe que l'université de Bourgogne n'a pas d'observation à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Alain BONNIN

